

ARRÊTÉ N° 23-155 PORTANT NOMINATION DU JURY POUR LE MASTER DE DROIT, ÉCONOMIE, GESTION Parcours Sciences du Management et Métiers du Sport

- Vu le code de l'éducation,
- Vu l'ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche,
- Vu le décret n° 2019-1095 du 28 octobre 2019 portant création de CY Cergy Paris Université et approbation de ses statuts.
- Vu l'élection de Monsieur Laurent GATINEAU en tant que président de CY Cergy Paris Université en date du 18 janvier 2023,
- Vu les statuts de l'Institut libre d'éducation physique supérieur, Ecole Supérieure des Métiers du Sport et de l'Enseignement (lleps).

LE PRÉSIDENT DE CY CERGY PARIS UNIVERSITÉ

ARRÊTE

Article 1 : Composition du jury

Le jury de validation du master de Droit, Économie, Gestion parcours Sciences du Management et Métiers du Sport 2023-2024 est composé comme suit :

Présidente du jury : Magali AYACHE

Membres du jury :

- Philippe ROUDEN
- Pierre-Alban LEBECQ
- Narjiss MEKAOUI

Article 2 : Durée

Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter de la date de sa signature et prendront fin, au plus tard, au terme de l'année universitaire 2023-2024.

Article 3: Exécution

La directrice générale des services et l'agent comptable de CY Cergy Paris Université sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 : Entrée en vigueur

Le présent arrêté entre en vigueur à compter de sa publication, après transmission au recteur de la région académique d'Île-de-France, chancelier des universités.

Fait à Cergy, le 8 décembre 2023

Le président de CY Cergy Paris Université

Jak med

Laurent GATINEAU

Transmis au rectorat le : 12 décembre 2023

Publié le : 12 décembre 2023